

**Les
cahiers de
l'observatoire**

SOMMAIRE

Impact de la crise sanitaire sur les structures de l'ESS _____ 3

L'ESS face à la crise : comprendre la situation	3
L'impact de la crise sur les structures de l'ESS	3
L'ESS agile et solidaire	4
Vers la reprise	5
L'ESS tournée vers l'avenir	5

Evolution de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine de 2010 à 2019 _____ 7

Comparaisons régionales	7
Tendances selon les formes juridiques des structures ESS	8
Tendance par départements	9

Les monnaies locales, leviers du développement territorial et de la transition _____ 11

Publication de l'Observatoire Régional de l'ESS Nouvelle-Aquitaine
Décembre 2020

Directeur de publication
Stéphane Montuzet

Responsable éditorial
Mathieu Leydet

Ont participé
Florian Barès, Amélia Gustave, Jérémie Briand Wach (CRESS NA)
Amandine Meyran (LMANA)
Yannick Lung (MSHS - CRISALIDH)

Mise en page
Vivant-Communication.fr

Contact
observatoire@cress-na.org

La CRESS remercie ses partenaires :

l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine,
le Groupe Caisse des Dépôts, les
Départements de la Gironde et des
Landes et Bordeaux Métropole.

L'ESS FACE À LA CRISE : COMPRENDRE LA SITUATION

Les structures de l'ESS ont été fortement impactées par la crise sanitaire et le confinement qui en a découlé. Pour autant, le déconfinement ne marque pas le retour à la normale, et il est important d'analyser ce qu'il s'est passé pendant la crise, et quelles en seront les conséquences dans les mois ou années à venir.

Une collecte de données au service de l'urgence

Dès le début du confinement, les réseaux de l'ESS néo-aquitains ont initié des démarches pour récolter les besoins des structures face à la crise sanitaire et les accompagner au mieux. Ces données ont permis de nourrir la cellule de crise ESS régionale et améliorer la prise en compte de l'ESS dans les dispositifs exceptionnels liés à la situation.

Une initiative régionale de consolidation des résultats

À l'initiative du Mouvement associatif et de la CRESS Nouvelle-Aquitaine, un groupe de travail comprenant les réseaux régionaux qui ont mené des démarches d'enquête a été réuni pour consolider les résultats dans une note commune. Les résultats présentés correspondent à la première phase de la crise sanitaire correspondant au premier confinement, de mars à mai 2020.

Il existe un biais en termes de temporalité des enquêtes car certaines ont été réalisées au début du confinement, d'autres sur toute la période du premier confinement. En fonction de la date de réponse, il peut y avoir un changement dans la perception de la situation par les répondants, mais également dans l'objet de l'étude : les premières enquêtes sont principalement concentrées sur les besoins les plus immédiats, alors qu'au fil du temps les préoccupations évoluent vers le déconfinement et les plans de relance, voire des projections à plus long terme.

• 3 •

L'IMPACT DE LA CRISE SUR LES STRUCTURES DE L'ESS

Éléments d'analyse

Dans la plupart des secteurs d'activité, les structures ont connu un arrêt complet de leurs activités. Les structures les plus impactées sont celles qui sont amenées à accueillir du public. De plus, l'annulation ou le report d'évènement a pu être dévastateur dans les secteurs où c'est une source importante de revenu (tourisme ou culture par exemple). Une grande partie de ces pertes liées à l'arrêt de l'activité ne sera pas compensée par la reprise d'activité.

L'adaptation des mesures sanitaires a également engendré des surcoûts pour les structures qui ne sont pas encore estimés et qui perdureront après le déconfinement (achats d'équipements de protection individuelle, de gel hydroalcoolique, adaptation des locaux...). Cet élément est à nuancer, car la crise a également pu faire apparaître des économies pour certaines structures, en réduisant les frais de déplacement par exemple.

Le secteur du tourisme fait face à des problématiques spécifiques, liées aux réservations : quelle politique commerciale mettre en place : effectuer le remboursement de la réservation, un report du séjour, un avoir...

La montée en puissance du télétravail

Le recours au télétravail a été très fort pour les structures qui ont pu le mettre en place, même si cela ressort assez peu dans les enquêtes car c'est une question qui a été peu posée. Il existe cependant de nombreux secteurs d'activité de l'ESS qui ne sont pas adaptés au télétravail, en particulier ceux liés au soin ou au lien social. Très peu utilisé auparavant, le télétravail a été mis en place très rapidement pour maintenir l'activité et la communication interne au sein des équipes, mais également en externe avec la multiplication des visios et des webinaires.

La nécessité de la crise a montré une possible viabilité du télétravail, cependant plusieurs problématiques ont été soulevées et nécessiteront des réflexions dans l'optique d'intégrer une part de télétravail dans l'activité habituelle des structures :

- Des difficultés liées à un équipement ou une connexion internet de qualité inégale
- Un besoin de définir un cadre adapté pour le télétravail
- La difficulté de télétravailler et de garder ses enfants en même temps
- 4 • Hors confinement, trouver un équilibre entre ce qui est de l'ordre du télétravail et ce qui nécessite une présence physique

Fort recours aux dispositifs d'activité partielle

Le recours au chômage partiel a été très important, pour plusieurs raisons, tout d'abord pour faire face à une baisse d'activité. Il y a également eu des recours à l'activité partielle pour garde d'enfant suite aux fermetures des écoles et crèches, qui ont été facilitées par les mesures dérogatoires mises en place pendant le confinement.

L'ESS AGILE ET SOLIDAIRE

Durant la période de la Covid, des dizaines de milliers d'initiatives émanant de structures de l'ESS se sont mises au service des soignant.e.s, des malades, des habitant.e.s en général et plus particulièrement des quartiers défavorisés, des personnes fragiles ou isolées, pour lutter contre la rupture des liens sociaux et contre les conséquences économiques désastreuses qu'a générées ce confinement.

Quelques exemples :

90% des tiers-lieux ont déployé des actions de solidarité,

en particulier dans les territoires reculés.

La SCIC **Le temps de vivre** a mis en place des initiatives pour « alléger la crise » à Aix-sur-Vienne comme des appels téléphoniques vers les personnes isolées :

- une interface pour la transmission de tissus et de matériel cousus par les petites mains citoyennes : masques, surblouses, charlottes, à destination d'associations et de structures locales ;
- des ateliers de fabrication de masques ;
- mise à disposition d'un lieu pour les livraisons de pain bio au levain naturel ;
- des informations sur les modes d'approvisionnement de produits bio en local pour la population et pour les collectivités locales ;
- des publications dans les newsletters hebdomadaires sur des thèmes comme les ateliers créatifs, relaxation pour les enfants, la contribution à la finance solidaire (Terre de Liens, Cigales...), la médiation parents-enfants, le soutien économique local ;
- sur les réseaux sociaux, 3 axes :

1/ faire découvrir des astuces pour changer les habitudes vers une transition citoyenne et écologique grâce aux livres

2/ occuper les enfants par des animations à base de récup

3/ informer sur les bonnes pratiques, essentiellement locales...

HomeMade, projet collectif réunissant makers, fablab, tiers-lieux et milieux médico-sociaux en Nouvelle-Aquitaine, s'est par exemple mobilisé pour coordonner et accélérer la fabrication et la distribution locale et agile d'outils de protection (masques, visières, sur blouses...)

<https://coop.tierslieux.net/homemade-solidarite-tiers-lieux/>

La SCIC **d'autopartage Citiz** a mis à disposition ses voitures de location à prix coûtant, ainsi qu'un tarif spécial «soignants» et a proposé de mettre en place des trajets quotidiens «domicile-travail» pour des besoins spécifiques d'entreprises d'insertion ou de soin à domicile.

La **coopérative de communication O Tempora** a apporté sa contribution en réalisant une Attestation de déplacement inclusive (actualisée avec le décret du 23 mars) à usage des habitants ne possédant pas bien la langue française, ayant des difficultés de lecture ou ayant certains handicaps cognitifs. Elle a été réalisée en écriture

FALC (Facile à lire et à comprendre) avec en plus des pictos maison et en open source.

Les pt'its cageots ont fait dons de paniers de denrées alimentaires (fruits et légumes bio provenant notamment de l'ACI La P'tite Ferme) pour des personnes sans ressources, et l'association l'Atelier Reménagement a développé ses activités de logistique urbaine et de livraison à vélo, en collaboration avec des commerces de proximité, pour proposer des livraisons à domicile ou au travail pour continuer à consommer local et équitable.

VERS LA REPRISE

Une cartographie des initiatives ESS mises en place pendant la crise sanitaire est accessible en ligne au lien suivant : <https://economie-sociale-et-solidaire.gogocarto.fr>

Perspectives sur l'emploi

Les perspectives sont globalement négatives car les effets de la crise sanitaire vont se faire sentir pendant de longs mois. De nombreuses défaillances sont à prévoir dans les prochains mois, car les structures ESS ont globalement peu de fonds propres, et des niveaux de trésoreries limités. La reprise ne pourra pas compenser toutes les pertes.

Relocalisation de l'activité

Le contexte d'urgence a montré la pertinence de relocaliser des productions qui étaient jusque-là importées.

Améliorer la compréhension des statuts et spécificités de l'ESS

Il subsiste une méconnaissance des modèles économiques de l'ESS par les institutions publiques (élus et techniciens), alors qu'elle représente une part non négligeable des emplois et de la dynamique des territoires. Les politiques locales ne s'appuient pas assez sur

l'importance de l'ESS et son lien au territoire.

Le caractère transversal de l'ESS et lié à l'intérêt public (entreprises non lucratives ou à lucrativité encadrée) justifie que l'on s'appuie sur ces entreprises pour un développement socio-économique équilibré des territoires. Elles répondent aux aspirations actuelles de nos concitoyen.ne.s en matière de développement économique, écologique, démocratique et social.

On peut citer également le modèle des Coopératives d'Activité et d'Emploi qui est également souvent mal compris car à la frontière entre l'activité individuelle et le fonctionnement collectif.

Outils financiers

Les structures de l'ESS ont eu assez peu de recours aux prêts car elles ont peu de fonds propres.

Il y a un besoin fort de maintien des subventions par les collectivités territoriales

Les acteurs de la culture sont également en attente de décret spécifique à leur secteur d'activité.

L'ESS TOURNÉE VERS L'AVENIR

La crise sanitaire a été l'occasion pour des citoyens et des entrepreneurs de réfléchir au sens de leurs activités. On constate également des entrepreneurs traditionnels qui réfléchissent à leur modèle entrepreneurial et souhaitent se rapprocher de l'ESS.

L'ESS peut être une réponse à ces aspirations car c'est un mode d'entreprendre collectif adapté à tous les domaines de l'activité humaine. En conciliant l'intérêt collectif et les activités économiques, l'ESS contribue à un développement local, durable et solidaire .

• 5 •

SOURCES

Réseau	Echelle	Structures concernées	Secteur d'activité
CGSCOP	National	SCOP et SCIC	Généraliste
CRESS NA	Régional	ESS	Généraliste
Coopérer pour Entreprendre	Régional	CAE	Généraliste
COFAC	Régional	Associations	Culture
COORACE	Régional	IAE	Action sociale
France Tiers-Lieux	National	Tiers-lieux	Généraliste
Graine	Régional	Associations, entreprises, collectivités	Environnement
Le Mouvement Associatif	National / Régional	Associations	Généraliste, action sociale, caritatif, culture, environnement, sport
Renaitre	Régional	Ressourceries	Économie circulaire
RIM	Régional	Filière musique actuelle	Culture
UNAT	Régional	Tourisme social et solidaire	Tourisme
UNHAJ	National		Habitat jeune
URHAJ	Régional		Habitat jeune

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être complétée. Certaines enquêtes n'ont pas encore été publiées ou n'ont pas vocation à l'être. Elles constituent néanmoins une première source de données indispensables pour appréhender les impacts de la Covid sur l'ESS.

Une variabilité méthodologique

La plupart des données sont concernées par une forte variabilité. Lancées rapidement pour faire face à l'urgence de la situation, ces enquêtes sont de différentes formes et ne permettent pas de consolider finement les éléments quantitatifs, d'autant plus que les taux de réponses varient et les échantillons sélectionnés rendent difficile une approche d'analyse d'impact et rend également impossible la consolidation d'indicateurs globaux.

Les sources utilisées varient également géographiquement : même si la plupart sont situées au niveau régional, certaines sont au niveau départemental, voire même national. Dans le cas des enquêtes nationales il n'est pas toujours possible d'identifier quelle part correspond aux réponses issues de Nouvelle-Aquitaine, bien que les éléments qualitatifs soient pertinents.

Ressources

Le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine

<https://lemouvementassociatifnouvelleaquitaine.org/>

CRESS

<http://www.cress-na.org/covid-19/>

France Tiers-lieux

<https://francetierslieux.fr/resultat-de-lenquete-les-tiers-lieux-face-a-la-crise/>

Le RIM

<http://le-rim.org/enquete-dimpacts-covid-19-musiques-actuelles-en-nouvelle-aquitaine/>

Renaitre

<https://www.facebook.com/reseaurenaitre/>

Graine aquitaine

<http://www.graine-aquitaine.org/>

Coorace

<http://www.coorace.org/>

CGSCOP

<https://www.les-scop.coop/>

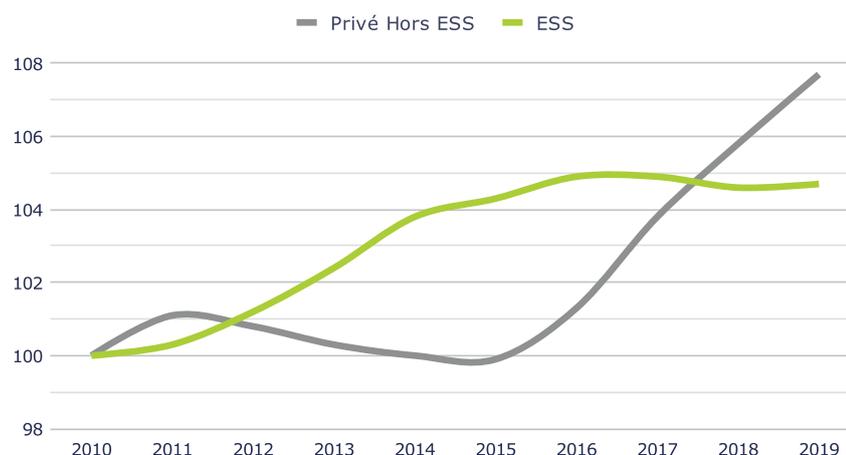


Dossier réalisé en partenariat avec le Mouvement associatif Nouvelle-Aquitaine.

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif a souhaité mesurer dès le début de la pandémie l'impact de la crise sanitaire sur l'activité des associations grâce à deux enquêtes, dont l'analyse a permis d'identifier 10 mesures concrètes à adopter en urgence pour accompagner la relance associative : <https://lemouvementassociatif.org/covid-19-associations-nos-enquetes/>

Evolution de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine de 2010 à 2019

Sur les dix années comprises entre 2010 et 2019, l'Economie Sociale et Solidaire a créé plus de 8400 emplois en région Nouvelle-Aquitaine, soit 10% du total des emplois privés créés.



Source : CRESS Nouvelle-Aquitaine, d'après ACOSS / URSSAF
Taux de croissance en glissement annuel – Base 100 au T4 2010¹

La croissance de l'emploi dans l'ESS varie selon les années : après avoir progressé de façon significative entre 2010 et 2016, les effectifs ont légèrement baissé en 2017-2018 avant de se stabiliser en 2019.

Le reste de l'emploi privé suit une dynamique différente : après une période de perte d'emplois de 2011 à 2014, l'emploi privé hors ESS est en croissance constante depuis 2015.

¹ Note de lecture pour le graphique : selon les données URSSAF, en Nouvelle-Aquitaine, pour une base 100 en 2010, le nombre de salarié.es de l'ESS en 2019 est de 104,7. Le nombre de salarié.es a donc augmenté de 4,7% entre 2010 et 2019.

COMPARAISONS RÉGIONALES

	2010-2016		2016-2019	
	Évolution	Solde net	Évolution	Solde net
Île-de-France	6,3%	23 395	2,3%	9 234
Centre-Val-de-Loire	-1,4%	-991	-1,3%	-948
Bourgogne-Franche-Comté	1,1%	1 012	-2,1%	-1 939
Normandie	1,8%	1 767	-2,5%	-2 571
Hauts-de-France	1,7%	3 067	-1,0%	-1 747
Grand Est	2,9%	5 176	-0,8%	-1 420
Pays de la Loire	4,8%	6 148	0,5%	636
Bretagne	6,7%	7 127	-0,5%	-539
Nouvelle-Aquitaine	5,0%	9 027	-0,2%	-323
Occitanie	3,5%	6 028	-0,4%	-694
Auvergne-Rhône-Alpes	6,0%	15 555	-1,4%	-3 928
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,7%	3 957	-3,1%	-4 656
Corse	4,6%	275	-2,4%	-149

Source : CRESS Nouvelle-Aquitaine, d'après ACOSS / URSSAF – Taux de croissance en glissement annuel

Sur la période longue de 2010 à 2019, l'ESS connaît une progression de l'emploi à l'échelle nationale, avec des évolutions différentes selon les régions. La croissance de l'emploi est globalement positive jusqu'en 2016, et une baisse de l'emploi ou au moins une stagnation s'amorce à partir de 2016.

Sur la première période, la Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions qui ont créé le plus d'emploi, tant en pourcentage qu'en volume avec l'Île-de-France, la Bretagne et AURA.

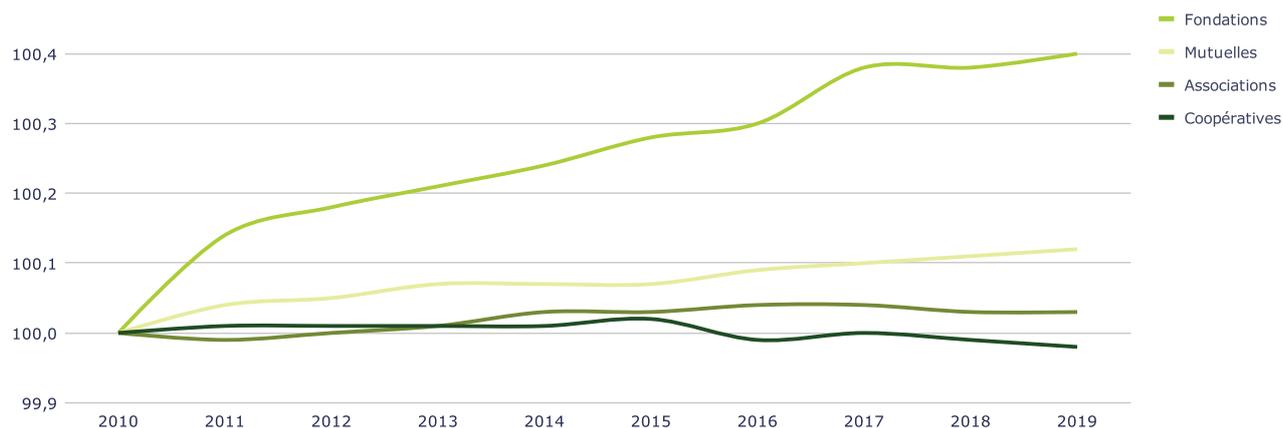
À partir de 2016 la Nouvelle-Aquitaine fait partie des régions qui ne subissent qu'une légère baisse et on note même une légère reprise en 2019.

Ces baisses d'emploi d'ESS s'expliquent en partie par l'évolution des politiques publiques (évolution des contrats aidés, réduction des dons dans le cadre de réformes fiscales, réorganisations suite à la fusion des régions...), et aussi en raison de difficultés de recrutement dans certains secteurs d'activités (sanitaire, médico-social, aide à domicile...).

TENDANCES SELON LES FORMES JURIDIQUES DES STRUCTURES ESS

	2010-2019			Évolutions annuelles									
	Évolution annuelle moyenne	Évolution	Solde net des emplois	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Associations	0,4%	3,3%	4 820	-0,6%	0,8%	1,2%	1,7%	0,3%	0,8%	-0,5%	-0,4%	0,0%	
Coopératives	-0,2%	-1,8%	-334	1,5%	-0,5%	0,3%	-0,5%	1,1%	-2,6%	0,6%	-0,9%	-0,7%	
Mutuelles	4,4%	46,6%	2 335	14,0%	4,1%	2,6%	3,4%	3,4%	2,0%	8,9%	-0,5%	1,9%	
Fondations	1,3%	12,1%	1 649	3,5%	1,6%	2,3%	-0,7%	0,5%	1,4%	1,2%	1,0%	0,8%	
TOTAL ESS	0,5%	4,7%	8 470	0,3%	0,9%	1,2%	1,3%	0,5%	0,5%	0,1%	-0,4%	0,1%	

Source : CRESS Nouvelle-Aquitaine, d'après ACOSS / URSSAF – Evolution annuelle



Source : CRESS Nouvelle-Aquitaine, d'après ACOSS / URSSAF – Taux de croissance en glissement annuel – Base 100 au T4 2010

Les associations

Croissance modérée mais un gros volume d'emplois : sur l'ensemble des dix années, l'emploi dans les associations a progressé de façon modérée, avec un taux de +0,4% en moyenne annuelle. Les structures associatives sont cependant à l'origine de plus de 56% des emplois créés par l'ESS au cours de la période car elles représentent la plus grande part des effectifs de l'ESS (74% en moyenne sur la période concernée).

En termes de secteurs d'activités, les principaux pourvoyeurs d'emplois associatifs sur les 10 années sont l'hébergement médico-social (+2 700), la santé (+1 090), l'action sociale sans hébergement (+1 000) et le sport (+930)

Les coopératives

Entre 2010 et 2019, l'emploi au sein des coopératives a légèrement baissé avec une moyenne annuelle de -0,2%.

Les coopératives œuvrant dans le secteur d'activité « Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie » sont celles qui ont créé le plus d'emploi avec un solde net de +230 emplois, avec une évolution annuelle moyenne de +5,8%. Les coopératives de construction sont stables avec un nombre de salarié.es qui n'a pas

bougé entre 2010 et 2019. Les coopératives travaillant dans le commerce ont perdu 200 emplois en 10 ans, avec une évolution moyenne de -0,5%. Enfin, les banques coopératives sont les structures coopératives qui ont le plus réduit leurs effectifs avec une perte de 370 emplois, principalement à partir de 2016.

Les SCOP et SCIC, moteur du dynamisme coopératif

Entre 2016 et 2019, les effectifs des SCOP et SCIC de Nouvelle-Aquitaine ont augmenté de 28%, soit une création de plus de 1400 emplois¹.

Les mutuelles

L'emploi dans les structures mutualistes a progressé de +4,4% en moyenne annuelle entre 2010 et 2019 avec la création de 2 335 emplois.

Les fondations

Les effectifs employés par des fondations sont en augmentation constante sur la période avec une évolution annuelle de +4,4%, pour un solde net de +2 300 salariés.

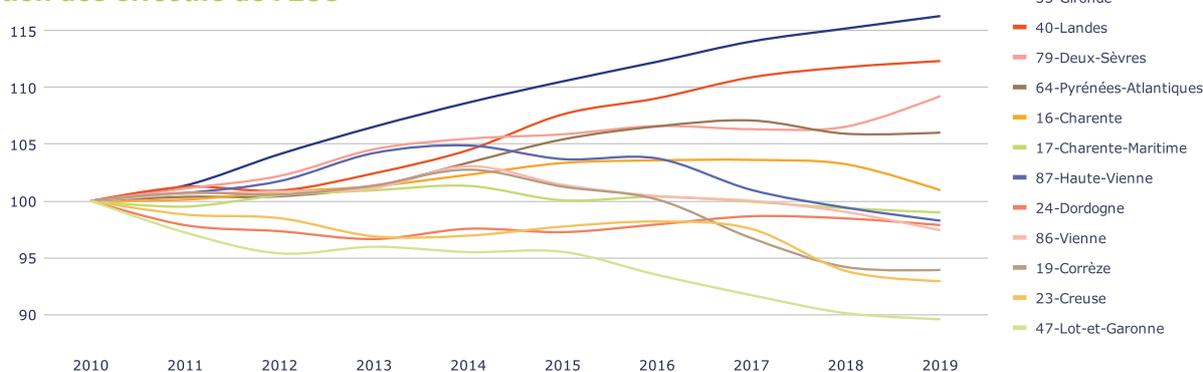
¹ Source : Bilan officiel CGSCOP

TENDANCE PAR DÉPARTEMENTS

	ESS				Privé hors ESS	
	Emploi		Établissements		Emploi	Établissements
	Évolution annuelle	Solde net	Évolution annuelle	Solde net	Évolution annuelle	Évolution annuelle
Charente	0,1%	100	-0,4%	-35	0,3%	-0,4%
Charente-Maritime	-0,1%	-182	-1,1%	-173	0,8%	0,3%
Corrèze	-0,7%	-468	-0,4%	-23	-0,3%	-0,7%
Creuse	-0,8%	-316	-0,8%	-26	-0,8%	-1,5%
Dordogne	-0,2%	-231	-1,3%	-119	-0,3%	-0,6%
Gironde	1,7%	7 422	0,0%	7	-0,8%	1,6%
Landes	1,3%	1 005	-0,1%	-8	-0,3%	0,5%
Lot-et-Garonne	-1,2%	-1 124	-0,7%	-63	2,0%	-0,7%
Pyrénées-Atlantiques	0,7%	1 349	-0,7%	-137	0,7%	0,4%
Deux-Sèvres	1,0%	1 516	-0,8%	-84	0,4%	-0,6%
Vienne	-0,3%	-393	-1,0%	-127	0,0%	-0,6%
Haute-Vienne	-0,2%	-210	-1,2%	-123	-0,2%	-0,8%

Source : CRESS Nouvelle-Aquitaine, d'après ACOSS / URSSAF - Evolution annuelle

Evolution des effectifs de l'ESS



Source : CRESS Nouvelle-Aquitaine, d'après ACOSS / URSSAF - Taux de croissance en glissement annuel-Base 100 : moyenne annuelle 2010

La croissance de l'emploi est particulièrement forte dans le département de la Gironde : +1,7% en moyenne annuelle, plus du double l'échelle régionale, de façon constante sur toute la période 2010-2019. Les emplois créés par les structures ESS situées en Gironde représentent plus de 80% du soldes net des effectifs régionaux.

C'est également le seul département qui n'a pas vu de baisse des établissements sur son territoire. Ce dynamisme n'est pas propre à l'ESS et se retrouve aussi au sein de l'économie privée hors ESS, probablement liée à la présence de Bordeaux en Gironde.

La croissance de l'emploi au sein de l'ESS a également été supérieure à la moyenne régionale et de façon constante pour le département des Landes, avec une évolution annuelle moyenne de +1,3%, et des Deux-Sèvres. Dans ces départements, l'évolution de l'emploi au sein de l'ESS a été nettement plus favorable que dans l'économie privée.

Dans le département de Pyrénées-Atlantiques, les effectifs ESS ont vu une légère croissance (+0,7%) quasiment équivalente à la moyenne régionale et égale à la crois-

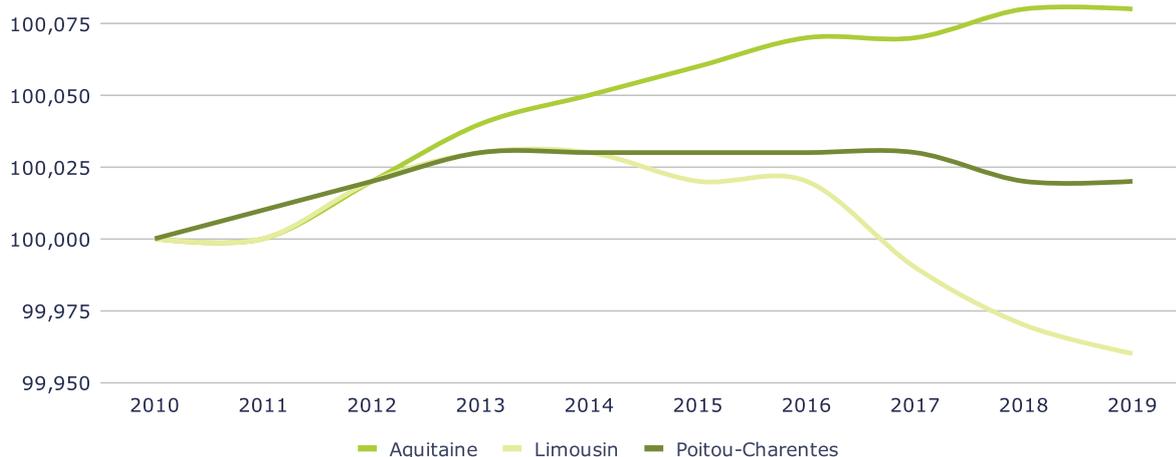
sance observée dans le reste de l'économie privée.

Les effectifs ESS départements de Charente et de Charente Maritime ont stagné entre 2010 et 2019 avec respectivement +0,1% et -0,1% pendant que les effectifs de l'économie privée hors ESS augmentait légèrement. La Charente-Maritime est également le département qui a vu le plus d'établissements de l'ESS disparaître.

Les départements de la Vienne et de la Haute-Vienne qui abritaient les anciennes capitales régionales ont des évolutions assez similaires avec des légères baisses sur la période 2010-2019 (-0,3% et -0,2%) pendant que les emplois du reste de l'économie privée stagnent. La baisse des emplois ESS commence sur ces deux territoires à partir de 2014 et s'accélère après 2016.

Les départements de Corrèze, Creuse et Lot et Garonne, ont subi les plus grosses baisses d'effectifs ESS entre 2010 et 2019 ainsi que des baisses du nombre d'établissements employeurs. Alors que la Corrèze a vu une légère augmentation des effectifs jusqu'à 2014, on note une baisse quasi constante sur les deux autres territoires.

Evolution des effectifs salariés de l'ESS



Source : CRESS Nouvelle-Aquitaine, d'après ACOSS / URSSAF – Taux de croissance en glissement annuel – Base 100 : moyenne annuelle 2010

Pour les évolutions globales nous nous sommes basés sur les nouvelles régions, cependant la Nouvelle-Aquitaine est une entité qui n'existe que depuis 4 ans, donc nous avons fait le choix d'également reconstituer les anciennes régions pour voir comment ces territoires évoluent.

On constate que la fusion n'a pas changé les dynamiques des trois territoires, en effet le territoire correspondant à l'ex Aquitaine est le territoire qui progresse le plus depuis 2010, suivi par l'ex Poitou-Charentes qui a tendance à stagner depuis 2014, et enfin l'ex Limousin qui est dans une dynamique de recul des effectifs depuis 2014 qui s'accroît à partir de 2016.

MÉTHODOLOGIE

• 10 •

Champ ESS

Ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision, pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

Champ Urssaf

Les données AcoSS/Urssaf, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations (BRC), supports déclaratifs utilisés par les employeurs pour déclarer leurs cotisations. Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

Les données sont présentées en glissement annuel afin de s'affranchir des variations saisonnières (données livrées non-CVS).

Évolution annuelle

Comparaison entre l'effectif moyen sur l'année N et l'effectif moyen sur l'année N + 1.

Glissement annuel

Comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2015 / 2T2014).

Le rapprochement effectué entre les données AcoSS/Urssaf et les données de l'Insee (fichier Clap au 31/12/2015, dernière année disponible en l'état actuel), montre que le champ couvert par les Urssaf représente, dans notre région, environ 76 % du total des établissements employeurs et 80 % du total de l'emploi de l'ESS.

Les taux de couverture sont très élevés pour les associations (environ 82% des établissements employeurs et 92% des effectifs correspondants), les mutuelles (82% / 73%) et les fondations (quasiment 100%). Seule la composante coopérative est assez mal couverte (46% / 57%), en raison, notamment, de la non-intégration des coopératives agricoles, qui relèvent du régime agricole.

Les monnaies locales, leviers du développement territorial et de la transition

Apparues en France sous leur forme actuelle en 2010, les monnaies locales se sont multipliées depuis : on en



compterait plus de 80 dix ans plus tard. Les monnaies locales sont aujourd'hui l'objet de nombreuses attentions : deux notes récentes (Osons le progrès ! et Terra Nova) ont mis l'accent sur leur contribution au développement territorial ; de nouvelles équipes municipales élues au printemps ont intégré la monnaie locale dans leur programme ; un projet de loi déposé au Sénat vise à lever certains obstacles à leur utilisation.

La loi de l'ESS (2014) a donné un statut juridique aux « monnaies locales complémentaires », complémentaires car elles n'ont pas vocation à remplacer l'euro mais à offrir des services spécifiques. Il s'agit de monnaies gérées par des structures de l'ESS (le plus souvent des associations) qui circulent sur un territoire délimité. Leur utilisation est simple : il suffit d'adhérer à l'association qui gère la monnaie locale puis de convertir des euros sur une base paritaire (1 unité = 1 euro) auprès d'un comptoir de change pour avoir des billets-coupons. Cela peut se faire par virement bancaire si la monnaie locale est aussi numérique. Cet argent est dépensé sur le territoire auprès de prestataires professionnels de proximité (commerces, entreprises, associations, collectivités) qui l'acceptent après avoir eux-mêmes adhéré. Ceux-ci vont dépenser la monnaie locale auprès de leurs propres fournisseurs locaux ou sous forme de rémunération ; cette monnaie sera utilisée auprès d'autres prestataires et fournisseurs locaux, etc. Un circuit économique se boucle donc sur le territoire, favorisant le développement local.

Les monnaies locales sont ainsi un levier aujourd'hui à la disposition des citoyens et des collectivités territoriales pour agir sur trois enjeux sociétaux.

- Tout d'abord, les monnaies circulent sur un territoire limité - d'un centre-ville à une région - mais le plus souvent inférieur à un département. L'objectif est que la monnaie circule sur ce territoire de façon à renforcer les échanges locaux et les circuits courts d'approvisionnement. Elle contribue ainsi au développement des activités sur le territoire, consolidant l'emploi et réduisant l'impact environnemental des activités économiques.

- La contribution de monnaies locales à la transition écologique et énergétique est en effet au cœur des démarches engagées par les monnaies locales. Portées par des associations, les adhérents utilisant ces monnaies s'engagent sur une charte de valeurs partagées pour mettre en œuvre des pratiques environnementales et éthiques.

- Enfin, ces monnaies visent à une réappropriation citoyenne de la monnaie, d'où l'appellation monnaies locales complémentaires et citoyennes. A travers leur investissement dans l'association, ce sont les adhérents qui gèrent la monnaie. L'association organise souvent des animations dans les territoires, autour de la question de l'argent ou des enjeux de la transition, ce qui fait de ces monnaies un outil d'éducation populaire. Ajoutons que chaque euro converti en monnaie locale est placé en fond de réserve auprès d'une institution financière éthique (le plus souvent la NEF), l'argent est ainsi retiré des circuits spéculatifs que la financiarisation a démultipliés.

Ces monnaies s'efforcent de répondre aux nouvelles attentes de la société civile en s'engageant dans le développement d'une version numérique (la plupart d'entre elles ont commencé par l'émission de coupons-papiers) et en répondant aux sollicitations des collectivités locales. C'est aussi le cas des 13 monnaies locales qui sont en circulation sur différents territoires de la Nouvelle-Aquitaine. La région est une terre d'expérimentation particulièrement fertile en ce domaine : non seulement, elle était en 2019 la région qui a le plus grand nombre de monnaies locales, mais a été aussi le lieu d'émergence de la première monnaie locale, l'Abeille, lancée dans le Lot-et-Garonne en 2010 et elle peut revendiquer d'avoir la plus importante en Europe, l'eusko, dans le Pays Basque Nord.



Ces monnaies font l'objet d'une étude en cours dans le cadre d'un projet de recherche-action (MoLoNA) à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, projet soutenu par le Conseil régional.

Les premiers résultats de cette recherche sont disponibles sur le site de Crisalidh :

www.crisalidh.u-bordeaux.fr/Recherche/Projet-MoLoNa/r1968.html

Texte rédigé pour la CRESS Nouvelle-Aquitaine par Yannick Lung

Contact : lung@u-bordeaux.fr



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Nouvelle-Aquitaine

www.cress-na.org

Antenne de Bordeaux

Le Point Commun
90 rue Malbec
33800 Bordeaux

Antenne de Limoges

2 boulevard des Arcades
87100 Limoges

Antenne de Poitiers

37 rue Carnot
86000 Poitiers



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

